

Le projet du CRPF PACA

**Orienter les pratiques sylvicoles
Aménager les territoires forestiers**

Programmer les gestions

Développer les techniques

Animer les propriétaires

Soutenir les OGEC

Préserver la biodiversité

Aider aux nouvelles orientations de gestion

Observer les évolutions pour mieux les maîtriser





Orienter les pratiques sylvicoles

- Réaliser les **schémas régionaux de gestion sylvicole**.
Rédaction pour la fin 2003.
- Réaliser les **codes de bonne pratique sylvicole par massif**
ou regroupements de massifs.
163 massifs recensés, réalisation de l'ensemble des codes en 15 ans.



Aménager les territoires forestiers

- Réalisation de plans de développement de massifs.

Objectif 163 massifs, réalisation de l'ensemble des cartographies et programmes en 15 ans.

L'objectif est de renouveler tous les 15 ans les plans de développement.

- Participation à l'élaboration des PIDAF et schémas départementaux de lutte contre l'incendie.

Participation à 4 PIDAF par an et participation aux réunions de mise au point des schémas départementaux.

Programmer les gestions

- Inciter à la réalisation des **PSG des forêts de plus de 25 ha d'un seul tenant.**

Porter le nombre de PSG agréés à 2 200 sur 3 700 potentiels (à ce jour 725 sont agréés).
Le CRPF assure la réalisation des cartographies et descriptions de peuplement pour aider les OGEC et homogénéiser les méthode de description des peuplements.

- Inciter à la réalisation des PSG. Après abaissement de la surface d'éligibilité des **PSG à 10 ha dans le 05 et à 15 ha dans les autres départements.**

Agréer 1 610 plans sur 3 220 potentiels.

Le CRPF assure la réalisation des cartographies et descriptions de peuplement pour aider les OGEC et homogénéiser les méthode de description des peuplements.

Développer les techniques

- **Tester des techniques** avant de les vulgariser.

Un effort particulier doit porter sur :

1. l'étude des conditions favorables à l'évolution des peuplements pionniers de pins et mélèzes vers des types de peuplements stables et résistants.
2. le devenir des taillis de chêne.
3. les conditions d'expansion de certaines essences introduites ou autochtones (cèdre, cyprès).
4. les gestions à coût réduit des zones à faible potentialités.
5. les techniques de conduite des peuplements incluant les renouvellements.
6. la recherche de techniques appropriées à la PFCI, au maintien; de la biodiversité, des qualités paysagères et à l'accueil du public.
7. affiner les techniques de gestion de la suberaie.

- **Maintenir et accroître le réseau de placettes** (130 en 2001).

Objectif : 200 dont 50 de niveau scientifique et 150 de développement

- **Repérer et cultiver les écotypes régionaux.**

Objectif de création de conservatoires le CRPF intervenant en appui de la recherche.

- Mise au point de traitements ou mesures curatives concernant les **maladies et invasions d'insectes.**

La modification climatique en cours induit des dépérissements nécessitant des mesures.

Les pins d'Alep, sylvestre et le mélèze sont déjà concernés.

Le CRPF doit s'impliquer dans les observations et réalisations d'expérimentations.

- Continuation de la mise au point de **techniques de boisement** des terres agricoles délaissées.

Tirer les enseignements des plantations déjà réalisées et intensifier les programmes concernant le peuplier, les feuillus précieux (cormier, noyers, alisier torminal...).

Préciser les conditions d'intégration paysagère et environnementale des projets.

Animer les propriétaires

- **Informier.**

1. 2 périodiques annuels adressés à 12.000 propriétaires
2. maintenance d'un fichier informatisé de 500 fiches de vulgarisation
3. organisation de 12 réunions de vulgarisation par an, sans compter les réunions d'animation de plans de développement des massifs.

- **Former.**

Appui au FOGEFOR : 2 cycles annuels.

- **Animation des plans de développement par massif** visant à la réalisation des objectifs figurant dans les programmes.

- **Maintenir une connaissance précise des propriétaires.**

Animation portant en moyenne annuelle sur un territoire de 130.000 ha. Cette activité inclut les regroupements temporaires aux fins de travaux ou de réalisation de coupes.

Assurer la mise à jour permanente des fichiers en recherchant les modifications qui surviennent à l'occasion des mutations et successions.

- **Suivre des propriétés à titre de démonstration.**

Pour organiser les réunions de formation, tester les techniques, établir des bilans économiques il faut disposer de propriétés témoins. L'objectif est d'en suivre une trentaine.

Soutenir les OGEC

- Le **soutien à la coopération et aux ASL** est nécessaire compte tenu des difficultés d'autofinancement des organismes en région PACA.

Appui pour ce qui concerne les opérations nécessitant le regroupement de propriétaires et les opérations à haute technicité.





Préserver la biodiversité

- Participation du CRPF à l'élaboration des documents d'objectif Natura de 70 sites et appui aux propriétaires pour la contractualisation des travaux.

Le CRPF n'assurera pas la maîtrise d'œuvre des DOCOB mais collaborera à leur réalisation en particulier pour la définition des bonnes pratiques.

De même il assurera les contacts avec les propriétaires pour la mise au point des systèmes de contractualisation.

- Intervention dans le domaine du **contrôle de l'abondance des cervidés.**

Mise en place d'un réseau permanent d'observation des dégâts nécessitant la mise au point de protocoles .

Réalisation de constats à la demande des propriétaires.

Aider aux nouvelles orientations de gestion

- Assister les propriétaires dans la **contractualisation pour l'accueil du public**.

Dans le cadre des orientations de la loi du 9/07/2001 appui technique et juridique.

- Appui aux propriétaires désireux d'**organiser des activités d'accueil rémunérées**.

Assurer une assistance technique à des associations telles que FORESTOUR en spécialisant du personnel dans ce domaine.

- Aider les propriétaires à instaurer des **relations équilibrées avec les chasseurs**.

Favoriser le regroupement des propriétés pour constituer des lots de chasse attrayants et inciter les propriétaires à adopter des baux de chasse rationnels incluant des obligations de réaliser les plans de chasse obtenus par les propriétaires.

- Aider les propriétaires à **insérer le pastoralisme dans la gestion** des domaines.

En liaison avec le CERPAM et les chambres d'agriculture, étude et réalisation d'implantation de pasteurs dans le cadre d'une exploitation raisonnée des parcours permettant la maîtrise des démarrages de feu et la gestion sylvicole.

- Assistance technique pour **valorisation par les récoltes de produits divers**.

Dans cette activité rentrent les récoltes de liège, fruits, miel, simples, champignons et feuillages et les possibilités d'accueil pastorales. Nécessité de spécialiser du personnel en ces domaines.

- Relayer les orientations des **parcs régionaux** relatives aux milieux boisés.

Les programmes des parcs incluent des actions sur les milieux boisés au titre de la DFCI, de l'environnement et du paysage. Nécessité de disposer de personnel formé en interface.

- Participer aux **initiatives d'aménagement du territoire**, chartes, projets des pays, approches multifonctionnelles, politique des collectivités.

Inspirer aux collectivités des actions en forêt privée et établir les dossiers de demande de financement. Participation à la mise en oeuvre concertée des conventions d'application.



Observer les évolutions pour mieux les maîtriser

Travail nécessaire pour observer l'évolution des garanties de gestion durable exigées par PEFC

- Participation au **réseau DSF** pour le suivi de l'état sanitaire des peuplements.
Maintenance de 150 jours d'activité au profit de la DSF.
- Suivi des **évolutions des régénérations** dans les forêts sous PSG et dans les massifs ayant fait l'objet d'un plan de développement.
Établissement de statistiques relatives aux rythmes de renouvellement.
Mise en place du système de suivi comportant, un plan de visite et des notices d'éléments à observer ainsi qu'un modèle de suivi informatisé au centre.
- Maintenance à jour, au centre, d'une **cartographie des types de peuplement** et des opérations prévues dans les PSG et plans de massif.
Maintenance du système en place pour les PSG et développement d'un système pour les massifs. Passage sous SIG.
Réalisation d'un protocole de traitement de l'information.
- **Suivi de l'évolution biologique** d'un échantillon de peuplements représentatif de la diversité des peuplements de la Région.
Observation de l'évolution des indicateurs biologiques sur 60 placettes réparties dans la Région et suivi scientifique au centre.
Réalisation d'un protocole de traitement de l'information.